



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Direction de la scolarité

Ref : CFVU2021/21-1102

**CFVU DU 25 NOVEMBRE 2021**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION RELATIVE AUX FORMATIONS PERMETTANT L'ACCÈS AUX ETUDES DE SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX.**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 25 novembre 2021 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION RELATIVE AUX FORMATIONS PERMETTANT L'ACCÈS AUX ETUDES DE SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX.**

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 26/11/2021.*

Nombre de membres présents	<b>16</b>
Nombre de membres représentés	<b>16</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>32</b>
Nombre de votes pour	<b>32</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

*Signé*

Lionel LARRÉ.